
Pour compléter les équipes des UAPE de Moudon et Lucens,
l'AISMLE met au concours le poste de :

**Educateur-riche de l'enfance (EDE) ou
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)
à 50% pour le pool de renforcement**

Vos missions

- Assurer l'accueil quotidien des enfants des classes scolaires 1 P à 8 P conformément au concept pédagogique de la structure
- Planifier et organiser le quotidien de la structure en collaboration avec l'équipe en place
- Renforcer les équipes éducatives en fonction des besoins du terrain
- Remplacer le personnel éducatif absent dans les 3 UAPE de Moudon et Lucens
- Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants et de leurs familles
- Garantir la sécurité des enfants

Votre profil

- Titre pédagogique reconnu de niveau ES/HES ou certificat fédéral de capacité (CFC), conforme au référentiel de compétences de la LAJE
- Expérience dans le domaine de l'enfance (connaissance du milieu parascolaire un plus)
- Sens des responsabilités, autonomie et capacité d'adaptation
- Esprit d'initiative, dynamisme et créativité
- Très bonnes compétences relationnelles et capacité d'écoute
- Disponibilité pour effectuer des remplacements dans les trois structures d'accueil à Moudon et Lucens
- Flexibilité dans les horaires de travail

Conditions

- Avoir un casier judiciaire vierge
- Permis de conduire et véhicule à disposition
- Résider proche des communes de Moudon et/ou Lucens

Nous offrons

- Un cadre de travail stimulant et agréable au sein d'une équipe dynamique
- Un salaire attractif et de bonnes conditions sociales
- Une direction proche des collaborateurs

Entrée en fonction 1^{er} janvier 2026 ou date à convenir

Délai de postulation 15 décembre 2025

Renseignements Les renseignements relatifs au descriptif de poste peuvent être obtenus auprès de :
M. Olivier Junod, Directeur du Château, 021 905 06 85

Postulation Le dossier complet (CV, lettre de motivation, copie des diplômes et certificats) est à transmettre par e-mail uniquement à secretariat@aismle.ch, en un seul fichier PDF.